# MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

# **SESSION JUIN 2024**

### Épreuve : ARTS APPLIQUÉS ET CULTURES ARTISTIQUES

- crayons de couleur ;
- crayon à papier ;
- taille crayon;
- gomme ;
- feutres fin noir.
- Les techniques à séchage lent sont proscrites.
- Le papier calque n'est pas autorisé.

#### Épreuve : **FRANÇAIS**

Aucun matériel n'est autorisé.

## Épreuve : MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE - CHIMIE GROUPEMENTS 1 ET 2

- L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
  L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.
- Tout autre matériel est interdit.
- Aucun document autorisé.

## Épreuve : **PRÉVENTION, SANTÉ, ENVIRONNEMENT**

- Aucun document n'est autorisé.
- L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.

# Épreuve : <u>Langues vivantes obligatoires (allemand – anglais – espagnol – italien – portugais)</u>

L'usage du dictionnaire et de la calculatrice n'est pas autorisé.



Liberté Égalité Fraternité

#### **CAP CUISINE**

## MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

#### EP2 - Réalisation de la production de cuisine :

- Convocation et carte d'identité
- Malette de couteaux complète
- Petits matériels (fouet, pinceau...)
- → Tenue vestimentaire réglementaire et complète :
  - coiffe professionnelle (toque, calot, charlotte...);
  - veste de cuisine ;
  - pantalon de cuisine ;
  - tablier;
  - chaussures de sécurité spécifiques à la profession ;
  - tour de cou;
  - torchons;
  - ...

Le carnet personnel de techniques professionnelles est autorisé.

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire « type collège » est autorisé.